



CENTRE DES
FEMMES
DE LA BASSE-VILLE

L'Actu'Elles Volume 7 N° 1, Automne 2021

LE SYSTÈME JUDICIAIRE

UN JOURNAL DU COMITÉ VIGILANCE-MÉDIAS

L'Actu'Elles

Vous avez envie de vous impliquer ?

Plusieurs comités s'offrent à vous !

Comité Interculturel Un comité où des femmes de toutes origines se réunissent afin d'abaisser les barrières culturelles.

Comité Accueil Un comité où vous faites de l'écoute, de la référence et accueillez les femmes au Centre.

Comité Action Un comité où vous pouvez agir par des actions ponctuelles pour améliorer les conditions de vie des femmes.

Comité Vigilance-médias Un comité où vous dénoncez l'hypersexualisation, le sexisme et la place des femmes dans les médias.

Comité LGBTQIA+ Un comité qui rassemble les femmes de la communauté LGBTQIA+ autour de la cause féministe, de la diversité sexuelle et de genre dans le but de créer un espace sécuritaire ainsi qu'un réseau social.

Journal L'Actu'Elles

Éditrices et rédactrices en cheffe L'équipe de militantes du comité Vigilance-médias du Centre des femmes de la Basse-Ville

Chroniqueuses

Ève, militante au comité et conférencière

Johanne Jutras, militante au comité

Maroua Gherib, militante au comité

Alexandra Henriques, militante féministe

Développement de projet Ève, militante au comité et conférencière

Promotion Ève, militante au comité et conférencière

Correctrices

Johanne Jutras, militante au comité

Cassia Narbonne, militante féministe

Correctrice espagnole Laura Santamaria, intervenante sociale et administration

Coordonnatrices et mise en page

Frédérique Vigneault, animatrice de milieu de vie

Johanne Pelletier, intervenante sociale, animation et développement de programme

RUBRIQUES

Éditorial

3

Société

6

Chroniques

9

Chronique arts et culture

23

La parole est à vous !

26

Citation secrète

29

Services offerts

30

Actions collectives

31

SOMMAIRE

La pratique du droit, le harcèlement et les violences sexuelles

Par Johanne Jutras, militante au comité.

6

La pornographie et les médias :

Les recherches de pornographie dans *PornHub* et *Google*

Trends pendant la pandémie de COVID-19

Par Johanne Jutras, militante au comité.

9

Critique du film *Mignonnes*

Par Maroua Gherib, militante au comité.

10

Les violences documentées par l'*Enquête sur le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans la pratique du droit*

Par Johanne Jutras, militante au comité.

12

Dénoncer le harcèlement psychologique au travail,
mais à quel prix !

Par Johanne Jutras, militante au comité.

14

De la Grippe espagnole à la COVID-19 :
100 ans sur le dos des femmes

Par Alexandra Henriques, militante au comité.

17

Écoutons les femmes, vraiment ?

Par Johanne Jutras, militante au comité.

19

In memoriam

Par Johanne Jutras, militante au comité.

21

Séries, documentaires ou livres à découvrir

Par Ève, militante au comité et conférencière.

23

ÉDITORIAL

Par *Ève*, militante au comité et conférencière.

« La justice, c'est de la marde ! »

Tel était le slogan scandé il y a 50 ans par Nicole Dostie, Francine Aubin, Nicole Therrien, Arlette Rouleau, Micheline Vézina, Louise Toupin et Marjolaine Péloquin pour dénoncer le fait que les femmes ne pouvaient être nommées jurées lors de procès devant les tribunaux. Cette occupation se déroulait lors de la comparution de Lise Balcer. Alors que les policiers tentaient de les déloger du banc des jurés, elles ont uni leurs voix pour dire : « On nous viole encore ! ». Comme quoi, la situation n'a pas changé, elle a même empiré !

On va faire comme tout le monde, agressons toujours et encore les filles et les femmes, de toute façon le système judiciaire n'est pas de leur côté.

On va faire comme tout le monde, continuons d'harcéler nos ex de jour et de nuit alors qu'elles ont un mandat de paix (article 810 du *Code criminel*), de toute façon le système judiciaire n'est pas de leur côté.

On va faire comme tout le monde, envoyons des photos dénudées de nos collègues de classe sans leur consentement sur les réseaux sociaux, de toute façon le système judiciaire n'est pas de leur côté.

On va faire comme tout le monde, faisons perdre son innocence à une enfant en allant se soulager la nuit dans un bordel de son pays du tiers-monde ou elle grandit, de toute façon le système judiciaire n'est pas de son côté.

On va faire comme tout le monde, mettons une roulotte à côté d'un bar pour permettre la prostitution filmée, ni vu ni connu, même si c'est défendu par la ville, de toute façon le système judiciaire n'est pas de notre côté.

La liste pourrait être longue et le système judiciaire commence à peine à changer comme dans les cas de violences sexuelles. Mais ce n'est pas encore gagné parce que la juge en chef de la Cour du Québec, Me Lucie Rondeau, ne ferme pas la porte à une contestation judiciaire du projet de loi 92 déposé par le gouvernement du Québec pour créer un tribunal spécialisé en matière de violences sexuelle et conjugale.

Voici notre édition spéciale sur le système judiciaire. J'ai écrit la Chronique arts et culture en lien avec la thématique de ce numéro. Johanne présente un article sur l'évolution du nombre de plaintes d'agressions sexuelles et du nombre de condamnations au Québec de 1998 à 2019. Ensuite, elle propose un article sur un rapport de l'équipe de recherche de l'anthropologue et professeure, Isabelle

Auclair, de l'Université Laval concernant la pratique du droit, le harcèlement et les violences sexuelles dans les cabinets et institutions juridiques au Québec. Puis, Johanne présente le témoignage de Céline S. Bourque, une infirmière bachelière, qui a subi du harcèlement psychologique au travail en 1998-1999 et qui en vit toujours les conséquences en 2021. Elle signe également une nouvelle chronique intitulé *La pornographie est les médias*. Enfin, elle rend hommage à son amie cubaine Geily Gonzalez Fleites décédée de la COVID-19 en août dernier. De son côté, Alexandra, à l'aide d'un tableau, établit un parallèle entre la fièvre espagnole et de la COVID-19. De plus, Alexandra explique les origines de ces deux pandémies et leurs conséquences chez les femmes. Pour sa part, Maroua critique le film *Mignonnes* de la réalisatrice française Maïmouna Doucouré. Finalement, à la suite de l'appel à textes lancée lors de l'édition spéciale du 8 mars 2021, Cassia, Stéphanie, Ariane, Johanne et Frédérique ont libéré leur parole en l'honneur de la *Marche du pain et des roses* tenue en 1995.

Nous parlons de justice, mais parlons aussi d'éducation, si dès le plus jeune âge, nous nous arrêtons sur les stéréotypes de genre et apprenions aux garçons que c'est correct de pleurer, d'avoir peur, d'être affectueux, d'exprimer leur colère sans les poings mais avec des mots? Et si nous apprenions aux filles à remonter cette société, d'avoir d'autres options qu'être belles et se taire, que se de soumettre ! Ce serait un beau début de changement.

Bonne lecture!



Source : <https://fr.vecteezy.com/art-v-1>

La pratique du droit, le harcèlement et les violences sexuelles

Par *Johanne Jutras*, militante au comité.

Paru en 2021, le rapport de l'enquête réalisée par Isabelle Auclair, Sophie Brière, Antoine Pellerin, Julie Dextras-Gauthier et Amélie Kayser-Verreault de l'Université Laval, précise à la page 18 que « la revue de la littérature montre l'ampleur du phénomène des violences à caractère sexuel dans la pratique du droit, ses causes, ses conséquences ainsi que l'importance d'agir ». Financée par le Barreau du Québec, le Fonds de recherche société et culture du Québec et l'Institut Équité, Diversité, Inclusion et Intersectionnalité, cette enquête met en lumière des constats inquiétants alors que le ministre de la Justice Simon Jolin-Barrette a déposé le 15 septembre dernier à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 92 *Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières*. Regardons de plus près les faits saillants des violences rapportées au cours des cinq dernières années qui concernent les femmes.

Trois catégories de violences : harcèlement sexuel, comportements sexuels non désirés et coercition sexuelle

Le harcèlement sexuel est la catégorie de violence la plus rapportée par 50,2 % d'entre elles. « Par exemple, plusieurs récits évoquent des propos qui sont faits sous le couvert de blagues du type : « Es-tu prête pour ton premier cas d'agression sexuelle ? Ça fait que...c'est moi l'agresseur c'est toi la victime ! ».

Les formes de comportements sexuels non désirés les plus rapportés par 27,1 % des femmes sont d'avoir été touchées d'une façon qui les a rendues mal à l'aise. « Par exemple, : « Dans la salle de photocopies du bureau, alors que j'étais de dos, un associé m'a pris les fesses à pleines mains ». Ensuite, 20,6 % d'entre elles « disent qu'une personne dans le cadre de leur pratique professionnelle a tenté d'établir une relation intime ou sexuelle avec elles malgré leurs efforts pour les décourager ». Enfin, 2 % des femmes ont répondu qu'elles avaient eu des relations sexuelles avec une personne du milieu du droit alors qu'elle ne le voulait pas.

Même si la coercition est la catégorie de violence la moins rapportée par les femmes, elle entraîne néanmoins des répercussions chez les personnes qui en sont victimes. « Près d'une femme sur 20 (4,2 %) rapporte avoir subi des conséquences négatives après avoir refusé de s'engager dans des activités sexuelles ».

Les contextes et les milieux à risque

Certains groupes sont plus à risque de vivre des violences sexuelles : « les femmes, les personnes membres de la communauté LGBTQ+ ainsi que les personnes racisées vivent plus de harcèlement et de violences à caractère sexuel ». Par ailleurs, une diversité de personnes occupant des postes variés commet des gestes de harcèlement et des violences sexuelles. Cependant, « une grande proportion des gestes évoqués dans l'enquête ont été commis par des collègues de l'organisation dans laquelle la personne victimisée travaillait ». Les violences sont vécues dans tous les contextes d'exercice de la profession du droit : lors de réunions, au Palais de justice, dans les espaces de bureau, lors de formation, dans les 5 à 7 et l'environnement virtuel, etc. « De façon générale, les femmes violentées sont dans ses statuts d'emploi dans le cadre desquels elles sont en situation de subordination, par exemple, comme avocates salariées ou comme stagiaires ».

Des répercussions importantes

Le harcèlement et les violences sexuelles subies ont des impacts sur la carrière des personnes. En effet, 68 % des femmes disent avoir évité les contacts avec la personne ayant commis les gestes; 20 % des femmes disent avoir éprouvé diverses

difficultés à poursuivre leurs activités professionnelles; 13 % des victimes féminines rapportent des répercussions sur leur santé physique et psychologique; 22 % des femmes font des cauchemars à propos de l'événement et elles y pensent alors qu'elles ne souhaitent pas; 17 % des participantes à l'enquête déclarent être constamment sur leur garde et en état d'alerte à la suite des violences subies. « Les récits des témoins et confident-e-s démontrent que les rapports sociaux de genre et les relations de pouvoir hiérarchiques ont un impact important, particulièrement sur la carrière des femmes ».

Dévoilement, dénonciation et signalement

Tel que constaté dans d'autres études, les personnes dévoilent plus qu'elles dénoncent ou signalent. En effet, 22 % des femmes ont dévoilé les violences subies à leur supérieure ou supérieur; 5 % de femmes les ont dévoilées à la personne de leur organisation responsable des questions de harcèlement; seulement 2 % d'entre elles ont dévoilé au Programme d'aide des membres du Barreau et un infime 0,4 % des femmes ont dévoilé au Syndic du Barreau. « C'est 1 % des hommes et des femmes ayant répondu à la question sur le signalement qui ont signalé à la police ou au Syndic du Barreau ».

Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer l'absence de signalement aux ressources ou aux instances organisationnelles. Pour 60 % des femmes la situation n'était pas assez grave pour la signaler alors que 30 % d'entre elles voulaient mettre l'incident derrière elles. Un autre 25 % « disent ne pas avoir signalé parce qu'elles voulaient que la situation cesse [...] elles craignaient aussi les représailles de la personne

ayant commis le geste ou de leur entourage ». Une autre raison est évoquée soit « le manque de confiance envers les personnes ou les ressources mises en place par leur organisation ». L'enquête réalisée a néanmoins rendu possible de constater que les personnes ayant dévoilé ou dénoncé les gestes « évoquent des situations de manque de soutien importantes » et que « l'impunité dont bénéficient les personnes en position de pouvoir est fortement ressentie des récits qu'ont partagé les participants et participantes ».

De la sensibilisation et des actions souhaitées

Il ressort de cette enquête qu'il existe une culture professionnelle de la pratique du droit qui favorise le silence et l'impunité face au harcèlement et aux violences sexuelles. « Je croyais que de tels actes étaient normaux. Je commençais dans la pratique et je me disais que puisque c'était un milieu d'hommes... » de dire l'une d'entre elles. Il faut donc s'attaquer à la culture organisationnelle de la profession. D'autant plus que 41 % des femmes « soutiennent que le Barreau n'est pas assez proactif en matière de sensibilisation quant au harcèlement et aux violences à caractère sexuel ».

Les recommandations au Barreau du Québec

Le rapport de l'équipe d'Isabelle Auclair propose quatre recommandations :

- « 1) Créer un groupe de travail dédié à l'étude de ce rapport et à l'élaboration de pistes d'actions à mettre en place;
- 2) Mener une consultation auprès des principales parties prenantes concernées par l'enquête afin d'échanger sur les résultats et recueillir les actions qu'elles seront en mesure de mener en matière de lutte au harcèlement et aux violences à caractère sexuel;
- 3) Diffuser les résultats auprès des membres du Barreau dans une perspective d'échange et de reconnaissance de l'importance de leur contribution, et
- 4) Rendre accessible au grand public les résultats de l'enquête et les pistes d'action qui seront implantées afin que le travail effectué puisse bénéficier plus largement à d'autres milieux ».

Sources :

Auclair, Isabelle, Brière, Sophie, Pellerin, Antoine, Dextras-Gauthier, Julie, et Keyser-Verreault, Amélie, 2021, Rapport : Enquête sur le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans la pratique du droit, Université Laval. Repéré à <https://institutedi2.ulaval.ca/nouvelles/contribution-realisation-rapport-enquete-harcelement-violences-caractere-sexuel/>

<http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-92-42-1.html>

La pornographie et les médias

Les recherches de pornographie dans *PornHub* et *Google Trends* pendant la pandémie de COVID-19

Par *Johanne Jutras*, militante au comité.

L'équipe composée de Víctor Cerdán Martínez, Daniel Villa-Gracia de la Faculté des sciences de la communication de l'Université Complutense de Madrid en Espagne et de Noelia Deza de l'École des arts de l'Université de Columbia à New York aux États-Unis d'Amérique vient de publier un article sur les recherches de pornographie en ligne au début de la pandémie de COVID-19 en 2020.

Le virus SARS-CoV-2 a été enregistré pour la première fois dans la ville chinoise de Wuhan en décembre 2019. Sa propagation ultérieure en Europe, en Amérique et dans le reste du monde a généré des centaines de milliers d'infections et de décès. C'est à ce moment que le site Web pornographique *PornHub* a offert des services *Premium* gratuits pendant 15 jours avec le slogan « Aidons à aplatir la courbe », encourageant la population à rester à la maison pour réduire le nombre d'infections et de décès.

L'article scientifique enquête sur les répercussions que la pandémie de COVID-19 a eu sur les recherches de pornographie. Les données de *PornHub* et de *Google Trends* ont

été utilisées pour comparer le trafic de recherche mondial entre mars et mai 2020 avec la même période en 2019 grâce à une analyse de régression. Les résultats démontrent une corrélation ($R^2 = 1$) dans l'augmentation des recherches *PornHub* par les femmes et les hommes pendant la pandémie par rapport aux mêmes dates en 2019.

Rappelons que *PornHub* est hébergé sur la plateforme de *MindGeek* installé à Montréal dont les revenus annuels dépassent un milliard de dollars américains. *MindGeek* est une entreprise multinationale de publication internet spécialisée dans la pornographie qui est propriétaire de nombreux sites comme *PornHub*, *RedTube* et *YouPorn*, ainsi que les studios de production *Brazzers*, *Digital Playground*, *Men.com*, *Mofos*, *Reality Kings* et *Sean Cody*.

Sources :

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23268743.2021.1882880>.

<https://www.google.com/search?q=MindGeek&oq=MindGeek&aqs=chrome..69i57j46i199i433i465i512j46i175i199i512j0i512l7.33220j4&sourceid=chrome&ie=UTF-8>.

Critique du film *Mignonnes*

Par *Maroua Gherib*, militante féministe.

Salut mesdames !
Si j'ai voulu partager ce film avec vous c'est que je considère qu'il illustre à merveille le faux choix existentiel binaire qui nous est offert en tant que femme dans une société patriarcale.

Ce faux choix se traduit également par une théorie personnelle que j'appelle « la maman ou la salope » : à savoir que l'on nous fait penser implicitement que nous pouvons devenir ou bien la « maman » ou bien la « salope ».

Laissez-moi m'expliquer. En tant que femme, si nous avons une sexualité libérée et décomplexée, nous serons souvent taxées et jugées dans la catégorie « salope ». Si au contraire, nous souhaitons prendre le temps d'explorer notre sexualité, si nous sommes timides et plutôt pudiques, nous pourrions être classées dans la catégorie « maman ». À savoir la bonne future mère de famille digne d'élever des enfants.

Vous remarquerez que dans les deux cas, le choix tourne autour du désir de l'homme...

Si en tant que femme adulte et consciente de l'injustice inhérente à ce système patriarcal, nous pouvons nous affirmer et nous battre afin de casser cette illusion de choix binaire. Qu'en est-il pour les jeunes filles et femmes en devenir dans cette société ? Celles qui sont encore influençables et à la recherche d'une identité ? Celle qui sont confortées à l'hypersexualisation de la femme à travers les écrans ?

C'est ce propos qu'aborde le film *Mignonnes* de Maimouna Doucouré.

Dans ce film, on voit la vie à travers le regard d'Amy, 11 ans. Son père est sur le point d'avoir une deuxième épouse, chose que sa mère accepte bon gré malgré, car elle considère devoir respecter la tradition. Amy tente de fuir ce



Source : <https://www.allocine.fr/film/fi-1>

chamboulement familial en intégrant une bande d'amies qui l'initie à un nouveau type de danse hyper sensuelle.

Si certain.e.s le trouvent choquant par l'hypersexualisation des jeunes filles dans le film, ce que j'ai personnellement trouvé choquant, c'est à quel point il se rapproche de la réalité. En effet, je considère qu'il est temps que nous nous confrontions à la réalité et si cela doit passer par une expression artistique qui choque les esprits, alors ainsi soit-il.

L'important c'est que nous nous réveillions afin de faire changer les choses et proposer un nouveau modèle de société à nos enfants. Un

modèle respectueux et bienveillant où chacun.e sera libre de grandir à son rythme sans être influencé par une hypersexualisation et une objectification décomplexée de la femme.

Sources :

https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=258022.html,

<https://www.lapresse.ca/cinema/2020-09-10/campagne-contre-netflix-accuse-de-sexualiser-des-enfants-avec-le-film-mignonnes.php>,

<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/penelope/segments/cronique/197988/mignonnes-netflix-maimouna-doucoure-critique-marc-cassivi>.



Source : <https://www.dailymotion.com/vid1>

Les violences documentées par *l'Enquête sur le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans la pratique du droit*

Par *Johanne Jutras*, militante au comité.

Trois catégories de violences définies par la philosophe américaine Louise Fitzgerald et ses collaboratrices et collaborateurs en 1999 ont été analysées par l'équipe d'Isabelle Auclair :

Le **harcèlement sexuel** « renvoie à des comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes ». Voici les résultats par ordre d'importance des femmes répondantes à 10 items liés au harcèlement sexuel :

- Se faire raconter de manière répétitive des histoires ou des blagues sexuelles offensantes, (50,2 %);
- Se faire déshabiller du regard d'une façon qui les avaient rendues mal à l'aise (41,6 %);
- On a tenté de démarrer une discussion sur le sexe avec vous même si cela vous déplaisait (36,3 %);
- Recevoir des remarques désobligeantes au sujet de mon apparence, de mon corps ou de mes activités sexuelles (30,5 %);

- Se faire siffler ou interpellé de manière sexuelle (30,3 %);
- Subir des gestes à connotation sexuelle qui m'ont offensés ou embarrassés (30,3 %);
- On vous a fait des commentaires injurieux ou blessants à connotation sexuelle (18 %);
- La personne s'est exposée nue ou peu vêtue d'une manière qui vous a gênée ou vous a rendue mal à l'aise (4,8 %);
- On vous a fait des remarques désobligeantes au sujet de votre orientation sexuelle (2,2 %);
- On vous a fait des remarques désobligeantes au sujet de votre identité sexuelle (1,1 %).

Les **comportements sexuels non désirés** « correspondant à des comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle ». Voici les résultats par ordre d'importance des femmes répondantes à 8 items liés à des comportements sexuels non désirés :

- Se faire toucher d'une manière me rendant mal à l'aise (27,1 %);
 - Une personne avait tenté d'établir une relation intime ou sexuelle avec moi malgré des efforts pour les en décourager (20,6 %);
 - On leur avait répété des invitations pour prendre un verre ou pour sortir manger malgré leurs refus (18,3 %);
 - Une personne avait tenté de les caresser, embrasser ou de se frotter contre moi alors que je ne le souhaitais pas (15,8 %);
 - On vous a transmis ou exposé du matériel (images, écrits, objets, vidéos) à connotation sexuelle que vous ne vouliez pas voir (8 %);
 - On a tenté, mais échoué, à avoir des relations sexuelles avec moi alors que je ne le souhaitais pas (6 %);
 - On vous a transmis ou exposé par internet du matériel (images, écrits, objets, vidéos) à connotation sexuelle que vous ne vouliez pas voir (4,5 %);
 - On a eu des relations sexuelles avec vous alors que vous ne le vouliez pas (2 %).
- On vous a laissé entrevoir que vous seriez récompensée pour un échange futur de faveurs sexuelles (3,3 %);
 - On vous a fait craindre des représailles si vous refusiez de vous engager dans des activités sexuelles (2,2 %);
 - On vous a laissé entrevoir que vous auriez une promotion ou que vous seriez mieux traitée si vous coopérez sexuellement (1,9 %);
 - On s'est arrangé pour que vous ayez peur des conséquences si vous refusiez de vous engager dans des activités sexuelles (1,5 %);
 - On vous a menacé de diffuser sur Internet des informations sexuellement compromettantes sur vous (0,3 %);
 - On vous a menacé de diffuser (par des médias autres qu'Internet) des informations sexuellement compromettantes sur vous (0,3 %).

Sources :

Fitzgerald, L. F., Magley, V. J., Drasgow, F. et Waldo, C. R. (1999). Measuring sexual harassment in the military: The Sexual Experiences Questionnaire (SEQ-DoD). *Military Psychology*, 11(3), 243-263. doi: 10.1207/s15327876mp1103_3.

Auclair, Isabelle, Brière, Sophie, Pellerin, Antoine, Dextras-Gauthier, Julie, et Keyser-Verreault, Amélie, 2021, Rapport : Enquête sur le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans la pratique du droit, Université Laval. Repéré à <https://institutedi2.ulaval.ca/nouvelles/contribution-realisation-rapport-enquete-harcelement-violences-caractere-sexuel/>.

La **coercition sexuelle** « est caractérisée par du chantage en retour de considérations futures liées à l'emploi ». Voici les résultats par ordre d'importance des femmes répondantes à 7 items liés à la coercition sexuelle :

- On vous a fait subir des conséquences négatives parce que vous avez refusé de vous engager dans des activités sexuelles (4,2 %);

Dénoncer le harcèlement psychologique au travail mais à quel prix !

Par *Johanne Jutras*, militante au comité.

Infirmière bachelière, Céline S. Bourque vécut du harcèlement psychologique dans un centre hospitalier de Québec. Après 18 années de pratique, elle voulut orienter sa carrière dans un nouveau département spécialisé dans les césariennes. Pour être admissible à un poste à temps partiel, elle fit une formation de cinq jours avec les autres collègues désirant également travailler à ce département. En janvier 1998, commençât le harcèlement psychologique de la part de la directrice qui dispensait la formation. Cette dernière avait une forte personnalité et elle ne cessait de déprécier certaines infirmières. Plusieurs pleuraient en sortant de la formation et elles étaient incapables de retourner à leur poste respectif. D'autres tombèrent en congé de maladie. De son côté, Céline encaissait tous les reproches de la directrice qui adoptait un ton sévère et aucun encouragement ne lui était prodigué. Pourtant, elle avait un dossier sans tâche depuis le début de sa carrière. Vous comprendrez qu'elle n'a pas obtenu le poste à ce nouveau département et qu'en plus elle a fait l'objet d'un suivi professionnel pendant 11 mois devant ses collègues. C'était humiliant pour elle.

Nul doute que le climat de travail était mauvais car le gestionnaire de son département se comportait comme un vrai dictateur. La Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec fit même enquête. Se sentant comme de la guenille en plus du manque de reconnaissance, de respect et de liberté, Céline a demandé du soutien au programme d'aide aux employées et employés. Elle rencontra un psychologue à cinq reprises tout en continuant à travailler puisqu'elle était une mère monoparentale de deux fillettes et qu'elle avait besoin d'argent pour faire vivre sa petite famille.

Jamais elle n'aurait pensé que ce harcèlement psychologique aurait des effets si négatifs sur sa santé. Elle n'avait jamais pris de médication. Elle allât consulter une médecin spécialisée en santé et sécurité au travail qui diagnostiquât du harcèlement psychologique au travail. Cette dernière lui octroyât un congé de maladie qui durât un an et demi. Au printemps 1999, Céline déposât une plainte à la Commission des normes du travail pour harcèlement psychologique. Un grief fût également déposé à son syndicat local. De plus, à la suite de l'accumulation et répétition d'événements, paroles et gestes hostiles elle a porté plainte via

la Politique de harcèlement de son établissement. L'instance chargée de l'application de cette politique a reconnu qu'il y avait à la fois de la discrimination et de l'atteinte à sa dignité. Cependant, son employeur et le syndicat laissaient traîner le dossier.

Un nouveau départ dans le secteur privé de la santé est entrepris par Céline après un an et demi de congé de maladie. Son retour au travail dans un autre hôpital devait se faire dans des conditions favorables à sa réhabilitation, tel qu'exigé par sa médecin. Malgré sa fragilité, elle allât dispenser ses services professionnels pendant 10 ans travaillant à 40 endroits différents sur appel. Ce fut une bonne période pour qu'elle se retrouve enfin une nouvelle énergie. Céline a pris sa retraite du secteur privé dans des conditions favorables avec le sourire et non obligée avec des pleurs, comme ce fut le cas dans le secteur public. Voilà la suite de l'histoire.

Si par malheur, le congé de maladie se prolonge jusqu'à un an et demi environ, l'employeur fait tout pour nous renvoyer avant que les deux années du lien d'emploi se terminent. Voilà ce qu'écrivit Céline dans une lettre d'opinion publiée dans le *Journal de Québec* le 11 avril 2008. En effet, c'est le sort qu'elle a subi au début de l'an 2000. L'employeur lui offrait un poste de jour qu'elle convoitait à la condition qu'elle retire sa plainte

à la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail. Elle a refusé ce chantage. Après cinq heures de négociations avec la partie patronale, elle n'en pouvait plus et elle dit qu'elle voulait partir à la retraite. C'est alors que le lendemain matin, l'employeur lui signifiât par huissier qu'elle avait jusqu'à midi pour choisir entre aller travailler au poste de jour désiré ou signer les documents de retraite. Encore du chantage ! Elle doit à nouveau téléphoner à son avocat qui

Elle était bien consciente que l'employeur ne voulait pas de jurisprudence et qu'il comptait sur un règlement à l'amiable. Mais la détermination de Céline pour que justice soit rendue n'a pas diminué avec les années.

intervient pour informer la partie patronale qu'elle n'est pas en état de discuter et qu'elle doit avoir

le temps de réfléchir. Le lundi suivant, c'est en pleurant qu'elle acceptât de signer les dits-documents de retraite après avoir entendu les propos téléphoniques malveillants de la directrice du département où l'on lui offrait un poste. Céline devait à tout prix sauver sa santé mentale. Pour elle et sa médecin, il s'agissait d'un congédiement déguisé!

Toutes les énergies qu'il lui a fallu pour continuer son combat pour faire reconnaître le harcèlement psychologique dont elle a été victime sont énormes. Elle était bien consciente que l'employeur ne voulait pas de jurisprudence et qu'il comptait sur un règlement à l'amiable. Mais la détermination de Céline pour que justice soit rendue n'a pas diminué avec les années. Appuyée par un bon psychiatre, elle a poursuivi sa bataille contre cette injustice jusqu'en 2006 devant la Cour supérieure où l'employeur a décidé d'entamer une

négociation au cours de laquelle il lui réclamât dans un premier temps 25 000 \$ avec un délai de réflexion jusqu'au lendemain matin. Pendant que Céline étendait ses documents sur le bureau, son avocat lui appris que le montant était maintenant fixé à 45 000 \$ pour payer leurs frais juridiques encourus pour leur expert alors que Céline ne savait pas que c'était de sa responsabilité à défrayer ces coûts. Quel toupet ! Rappelons qu'au début des années 2000, le harcèlement psychologique au travail était un sujet tabou malgré les politiques de harcèlement établies dans les centres hospitaliers depuis 1998. Céline soutient que toutes les énergies dépensées et ses batailles ont provoqué son AVC survenu en 2010 ainsi que son cancer détecté en 2011. Heureusement, Céline est résiliente malgré la maladie et les déceptions face à l'injustice du système judiciaire.

Incapable de passer devant l'hôpital où a eu lieu ce harcèlement psychologique au travail car elle en tremble encore, d'avouer Céline. Son état anxieux et dépressif a été reconnu en 2017 comme les conséquences psychologiques de ce harcèlement au travail.

Comment voulez-vous que cesse le harcèlement si les employeurs refusent de le reconnaître et qu'ils n'ont pas à payer les

sommes requises pour dédommager les victimes ?

Comment voulez-vous que cesse le harcèlement si les employeurs refusent de le reconnaître et qu'ils n'ont pas à payer les sommes requises pour dédommager les victimes ?

Enfin maintenant, Céline se réjouit de constater que les victimes de harcèlement psychologique au travail puissent avoir recours à *Juripop* qui leur dédie un avocat pour monter le dossier nécessaire pour aller devant les tribunaux. À son époque, la victime fragilisée devait tout faire seule, parfois impuissante devant toutes les procédures judiciaires à effectuer. Il s'agit d'une bataille contre l'injustice qui laissent des séquelles.

À l'heure où le gouvernement Legault invite les infirmières à retourner dans le réseau public, il est à espérer que le manque de reconnaissance, de respect, de liberté, le chantage, les menaces et les obligations au temps supplémentaire obligatoire seront choses du passé pour ces professionnelles de la santé.

Avez-vous remarqué l'acrostiche formé par les premières lettres de chaque paragraphe?

Sources :

<https://juripop.org/jai-vecu-du-harcelement-au-travail-ou-des-violences-sexuelles/>.

Bourque, Céline. « Du respect pour les infirmières », dans *Le Journal de Québec*, vendredi 11 avril 2008.

De la Grippe espagnole à la COVID-19 : 100 ans sur le dos des femmes

Par *Alexandra Henriques*, militante au comité.

Il y a 100 ans, prenait fin la grippe espagnole à Québec. En 1918, la censure faisait écrire à la presse canadienne que la grippe faisait “fort peu de ravages” ici. De fait, cette grippe faisait 100 victimes et plus par jour. À cette époque, le Canada était en guerre et tous les pays impliqués observaient la censure pour se protéger. Les experts pensaient que cette grippe avait fort probablement eu son origine dans un campement de soldats aux États-Unis. La mort, les blessures, les maladies et misère entraînée par la Première Guerre mondiale seraient à son origine. Comme l’Espagne n’était pas impliquée dans ce conflit armé de 1914-1918, il n’y avait pas de censure. C’est donc dans ce premier pays que l’on a parlé de cette terrible maladie, d’où son appellation de Grippe espagnole. D’après l’historien Réjean Lemoine, Québec “avait l’habitude des épidémies” car il y avait assidument beaucoup de nouveaux arrivants qui les propageaient malgré leur mise en quarantaine à Grosse-Île. Ce sont surtout le choléra, la tuberculose, et la mortalité infantile qui tuaient les gens à cette époque.

En comparant, non seulement la grippe espagnole à la COVID-19, mais aussi les fréquentes pestes en Europe dans le passé, je suis bouleversée de me rendre compte que cela n’a pas beaucoup changé ! La seule vraie différence

de nos jours ce sont les vaccins. Autrement, les grands mécanismes de défense aux épidémies demeurent les mêmes : les masques, l’hygiène et les quarantaines !

En mars dernier, me rendant compte des implications possibles de ce qui commençait ici, je me suis dit que cela allait apporter beaucoup d’eau aux moulins créatifs à l’avenir. C’était comme cela dans le passé. En effet, la peste est le sujet d’un grand nombre d’œuvres à portée universelle: *Le Décaméron*, un recueil de 100 nouvelles écrites en italien par Boccace où des jeunes gens quittent Florence ensemble pour fuir la peste (1349-1353); *Le Septième Sceau*, le film du cinéaste suédois Ingmar Bergman sorti en 1957; ou *La Peste*, un roman du Français Albert Camus publié en 1947 et ce, bien qu’il n’y ait qu’un seul personnage féminin - mineur, et dont l’action se déroule en Algérie sans un seul personnage arabe.

Mais en faisant ces recherches, ce qui m’a sidérée le plus a été d’apprendre qu’en 1918 tout comme en 2020 ce sont les femmes qui ‘sauvent’ la population, ce sont elles qui restent dans la ville, ne désertent pas devant la terreur. En 1918, il y avait beaucoup de religieuses qui s’occupaient des malades tout comme les

infirmières et les préposées aux bénéficiaires d'aujourd'hui.

Et maintenant comparez comment la société traitent les médecins et les infirmières au Québec. Ce sont toujours des femmes qui se sacrifient en travaillant d'arrache-pied, mettant

en danger leurs vies, et les vies de leur proches, sans respect ni des cadres ni du gouvernement.

Enfin, regardez la comparaison des conditions d'existence entre la Grippe espagnole et de la COVID-19, vous verrez que les parallèles sont inouïs.

La Grippe espagnole	La COVID-19
Censure	Censure
Trois vagues	Quatre vagues et plusieurs variants
Liée à des animaux	Liée à des animaux
Affecte surtout les personnes âgées de 20 à 40 ans	Affecte surtout les personnes âgées de 65 ans et +
Port du masque – isolement - (quarantaine)	Port du masque – isolement - quarantaine + hygiène
50 millions et + de morts à l'échelle mondiale	Au 1 ^{er} octobre 2021, 4 801 577 de morts à l'échelle mondiale
Désinfection de la ville et des lieux	Désinfection des mains et des surfaces
Majorité des malades meurent à la maison	Majorité des malades meurent à l'hôpital
Frappe durement les familles les plus démunies - la malnutrition	Frappe durement les personnes âgées plus négligées en CHSLD
Les aliments commencent à manquer	Des articles différents commencent à manquer
Seule chose qui fonctionnait - les épiceries	Seule chose qui fonctionnait - les épiceries et les pharmacies
Les nantis vont dans les chalets en campagne	Les nantis vont dans les chalets en campagne
Beaucoup de charlatans avec des remèdes « miracle »	Beaucoup de charlatans avec des remèdes « miracle »
Une visite chez le médecin coûte 5 \$	Aucun frais médicaux car il y a l'Assurance maladie, MSSS
Manifestations anti-masques, émeutes	Manifestations anti-masques, émeutes
Coupe Stanley annulée en 1918	Grands événements annulés en 2020
Le tramway fonctionnait à peine - beaucoup de chauffeurs malades	Jusqu'ici le RTC fonctionne
La ville de Québec était fermée, plus rien ne fonctionnait	La ville de Québec était presque toute fermée (commerces, etc.)
Les femmes combattent la Grippe espagnole et soignent les malades	Les femmes combattent la COVID-19 et soignent les malades

Écoutons les femmes, vraiment ?

Par *Johanne Jutras*, militante au comité.

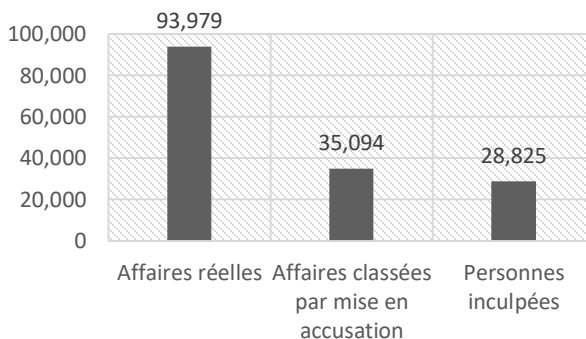
Le 15 décembre dernier, la Cour du Québec rendait un verdict de non-culpabilité à l'égard du magnat de l'humour québécois accusé du viol d'Annick Charrette. J'ai dit à mon conjoint : « Ce soir, ça va hurler dans les chaumières ». Comme vous, sans doute, je fus estomaquée par la nouvelle. Le lendemain, je lisais dans *La Presse* + que la procureure au dossier, M^e Sophie Gagnon, espérait de tout cœur que ce jugement ne découragerait pas les victimes d'agressions sexuelles à porter plainte. D'autant plus, qu'elle mentionnait qu'à l'été 2020, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) avait signalé que plus de 50 % des dossiers judiciairisés menait à des condamnations. Je ne sais pas pourquoi, mais je suis demeurée sceptique. Je vous propose donc un article « Vérification des faits » à l'aide des données de Statistique Canada issues du *Programme uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire* (DUC 2) de 1998 à 2019.

Hors de tout doute raisonnable

Au cours de cette période de 21 ans, le nombre total d'infractions déclarées et jugées fondées après une enquête des divers corps policiers du Québec s'élève à 93 979 affaires réelles. De ce nombre, 35 094 ont fait l'objet d'une mise en accusation par le DPCP, soit 37,3 % qui à la suite d'un procès ou d'une entente avec l'accusé, a donné lieu à 28 825 personnes

inculpées pour agression sexuelle, ce qui représente 82,1 % des dossiers judiciairisés mais seulement 30,7 % des dénonciations faites par les victimes. À contrario, cela signifie qu'il y a eu 58 885 plaintes jugées fondées par les corps policiers alors que le DPCP n'estimait pas être en mesure de démontrer « hors de tout doute raisonnable » qu'il y avait bien eu un crime sexuel commis. Il en résulte que 6 269 personnes présumées auteur.ice.s d'agression sexuelle ont profité d'une impunité de notre système de justice. L'enjeu se situe donc à modifier les règles du droit criminel canadien pour une justice plus équitable à l'égard des victimes. Avec de telles données, ce n'est pas surprenant que les femmes aient peu confiance dans la justice !

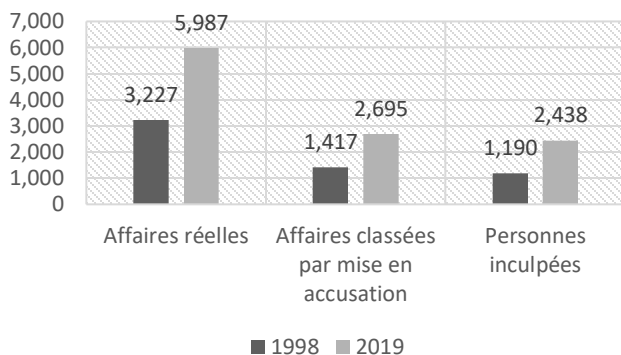
Le total des agressions sexuelles au Québec de 1998 à 2019



Des données encourageantes

Mais comment a évolué le nombre des déclarations d'agressions sexuelles de 1998 à 2019 ? On peut dire que bon an mal an, le nombre total d'affaires réelles a augmenté de 2,7 % alors que le nombre des affaires classées par une mise en accusation et celui des personnes inculpées par les tribunaux a grimpé de 1,7 %.

L'évolution du nombre d'agressions sexuelles au Québec 1998-2019



En 1998, le pourcentage de déclarations jugées fondées par les corps policiers québécois qui était soumis aux tribunaux par le DPCP se situait à 43,9 % alors qu'il atteignait 45,0 % en 2019. C'est une bonne nouvelle ! Ensuite, de

84,0 % qu'il était en 1998, le pourcentage de personnes inculpées passait à 90,5 % en 2019. Ce qui représente une augmentation de 6,5 points de pourcentage du nombre d'agresseurs condamnés au cours de ces 21 années. L'impunité a un peu de plomb dans les ailes ! Enfin, même si, en 2019, le pourcentage de personnes condamnées a atteint 40,7 % comparativement à celui de 36,9 % en 1998 et ce, par rapport aux déclarations d'agressions sexuelles jugées fondées par les services de police québécois, il y a heureusement une tendance à la hausse pour que les victimes aient gain de cause devant la justice québécoise. C'est sûrement parce que la situation s'améliore que la procureure M^e Sophie Gagnon et Annick Charrette invitaient les victimes à dénoncer leur agresseur en décembre dernier.

Tout compte fait, les données de Statistique Canada démontrent aux victimes l'importance de briser le silence d'autant plus qu'avec l'annonce d'un Tribunal spécialisé en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale, les chances d'obtenir justice apparaissent plus évidentes.

Sources :

<https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2020-12-16/gilbert-rozon-acquitte/un-jugement-qui-ne-decouragera-pas-les-victimes-espere-juripop.php>

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3510017701>

In memoriam

Geily González Fleites (1987-2021)

Par *Johanne Jutras*, militante au comité.

C'est avec une profonde tristesse que je vous annonce le décès de mon amie cubaine, Geily Gonzalez Fleites survenu à la mi-août alors qu'elle était confinée dans un centre d'hébergement pour les femmes enceintes possiblement atteintes de la COVID-19. En effet, Geily est morte de cette maladie même si elle avait été vaccinée le 27 juillet dernier avec le vaccin cubain Abdala. Les médecins ont réussi à sauver sa petite Samara à peine âgée de huit mois de grossesse. Elle devait naître en septembre. Son mari Yuandys, ses fils Andrew et Jason, de même que toute sa famille, sont sous le choc. Je vous les avais présentés dans le numéro de *L'Actu'Elles* de l'automne 2020.

Laissez-moi vous entretenir de ma relation avec Geily que j'avais rencontré à Cuba en 2015. D'abord, j'ai été attirée par son sourire, sa franchise et son accueil chaleureux à l'hôtel où nous séjournions. Ensuite, nous avons commencé une correspondance assidue par courriel en avril 2020. J'ai été séduite par son analyse politique de la situation difficile à Cuba en dehors des sites touristiques. J'aimais bien lorsqu'elle m'envoyait des recettes de porc ou de poulet. À Noël dernier, elle m'avait offert un livre de Leonardo Padura, l'un de mes auteurs cubains préférés. Puis, j'ai éprouvé beaucoup de plaisir à écrire et à lire de courts ou longs messages à chaque semaine dans lesquels nous nous confions l'une à l'autre sur ce qui nous

vivions. Enfin, j'ai été souvent dans la joie alors que je constatais tout l'Amour qu'elle avait pour les siens, pour l'enfant qui allait naître et pour moi. Geily a fait preuve de beaucoup de courage au cours de ces mois de grossesse qui n'ont pas été de tout repos puisqu'elle souffrait d'anémie. De plus, nous pouvions parler de nos spiritualités respectives sans ambages ce qui me porte à croire que je la retrouverai dans l'Éternité. Merci Geily d'avoir fait partie de ma vie !

Ton amie, Johanne.



Geily enceinte mange de la crème glacée le 27 juillet 2021 chez elle à Santa Clara, Cuba. Quel sourire !

Geily embarazada come helado el 27 de julio de 2021 en su casa en Santa Clara, Cuba.
¡Qué sonrisa!

Es con profunda tristeza que anuncio la muerte de mi amiga cubana, Geily González Fleites. Su deceso fue registrado a mediados de agosto en un hospital para mujeres embarazadas portadoras de la COVID-19. De hecho, Geily murió de esta enfermedad a pesar de que había sido vacunada el 27 de julio con la vacuna cubana Abdala. Los médicos lograron salvar a su pequeña Samara, que apenas tenía ocho meses de gestación. Su nacimiento era previsto para septiembre. Su esposo Yuandys, sus hijos Andrew y Jason y toda su familia, que han sido presentados en la edición de otoño de l'Actuelles 2020, están en estado de shock. Permíteme contarte sobre mi relación con Geily, a quien conocí en Cuba en 2015. Primeramente, me atrajo instantáneamente su sonrisa, su franqueza y su cálida bienvenida en el hotel donde nos alojábamos. Poco tiempo

después comenzamos una correspondencia regular por correo electrónico en abril de 2020. Me sedujo su análisis político de la difícil situación en Cuba fuera de los sitios turísticos. Sus recetas de pollo y de cerdo que me envió me encantaron. La Navidad pasada, me regaló un libro de Leonardo Padura, uno de mis autores cubanos favoritos. Tuve muchos momentos agradables intercambiando mensajes cada semana en los que confiábamos la una en la otra sobre lo que estábamos viviendo. Me daba tanta alegría ver todo el amor que ella tenía por su familia, por la niña que iba a nacer y por mí. Geily mostró mucha valentía durante estos meses de embarazo que no fueron fáciles ya que sufría de anemia. Y como si fuera poco, podríamos hablar de nuestras respectivas espiritualidades sin rodeos, lo que me lleva a creer que lo encontraré en la Eternidad. ¡Gracias Geily por ser parte de mi vida!

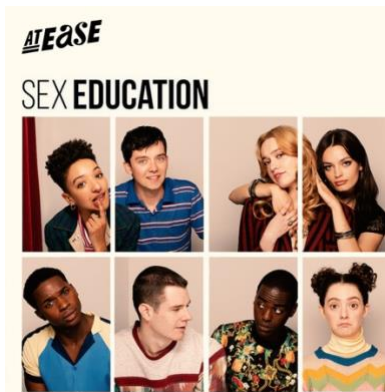
Tu amiga, Johanne.

ARTS ET CULTURE

Séries, documentaires ou livres à découvrir !

Par *Ève*, militante au comité et conférencière.

I.
Sur la plate-forme Netflix, vous pouvez voir *Sex Education*, une série télévisée britannique, créée par Laurie Nunn et diffusée mondialement depuis le 11 janvier 2019. Il y a toujours quelque chose d'émouvant chez ses ados qui apprennent la vie, drôle et sensible !



Source : <https://i.scdn.co/image/ab67706>

II.
Paru sur Netflix en 2020, vous pouvez visionner le film *Britney c. Spears* pour enfin savoir ce qu'il en est de cette histoire qui ressemble un peu au vécu de Lady Alys Roby, soit la mainmise du paternel sur la vie de ces femmes.



Source : <https://resize-parismatch.lanme>

III.
Paru également en 2020 sur la plate-forme Netflix, vous pouvez voir le film français *Mignonnes* qui fait réfléchir sur nos sociétés hypersexualisées. À lire la critique de ce film réalisée par Maroua Gherib dans ce numéro.



Source : <https://upload.wikimedia.org/wi>

IV.

Sur Noovo de Bell Média, vous pouvez visionner le documentaire en trois épisodes co-réalisé par Léa Clermont-Dion et son conjoint Gianluca Della Montagna *T'as juste à porter plainte* qui s'interroge sur les embûches et les espoirs des victimes d'agression qui choisissent la voie de la justice. Paru en août 2021, c'est à faire écouter à vos jeunes.



Source : <https://images2.9c9media.com/im>

V.

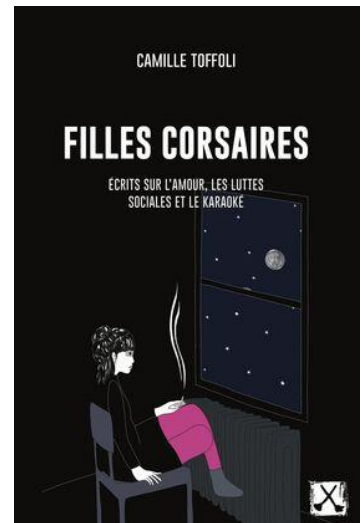
Publié chez Québec Amérique, Liz Plank propose un livre *intitulé Pour l'amour des hommes, dialogue pour une masculinité positive*. Cet essai de 381 pages offre un guide intelligent, pertinent et très fouillé qui aide à cerner les enjeux de la masculinité dans une société en transformation. La traduction a été réalisée par Sophie Cardinal-Corriveau.



Source : <https://images.renaud-bray.com/>

VI.

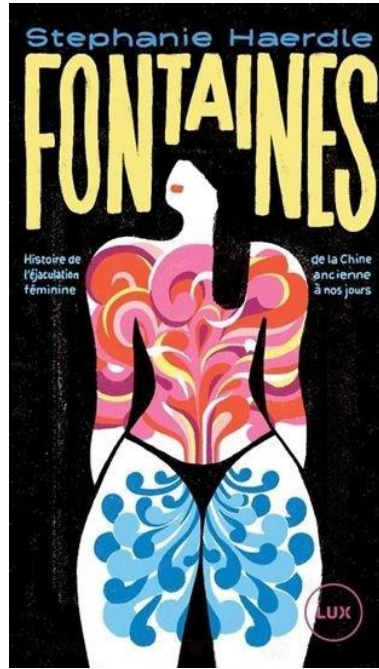
Camille Toffoli, cofondatrice de la librairie féminine L'Euguélienne à Montréal, nous présente *Filles corsaires, Écrits sur l'amour, les luttes sociales et le karaoké*, publié aux éditions du remue-ménage en 2021. Pourquoi le célibat volontaire, l'autonomie sexuelle et la non-maternité sont-ils toujours frappés de suspicion? Voilà quelques questions abordées par cette autrice dans cet ouvrage de 120 pages.



Source : <https://www.gallimardmontreal.c>

VII.

De sont côté, Stephanie Haerdle, diplômée en littérature allemande moderne et en études de genre de l'université de Berlin nous propose *Fontaines : Histoire de l'éjaculation féminine de la Chine ancienne à nos jours* chez Lux éditeur paru en 2021. Ce dernier mentionne que ce livre est le fruit d'une vingtaine d'années de recherche, d'un minutieux travail qui interroge la nature politique de la biologie humaine, offre des perspectives critiques originales sur la médecine occidentale, dominée par les hommes, et rappelle en quoi le sexe de la femme est un champ de bataille.



Source : <https://images.archambault.ca/i>

Sources :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Sex_Education.

<https://www.netflix.com/ca-fr/title/81177110>.

<https://www.netflix.com/ca-fr/title/81111198?source=35>.

<https://www.bellmedia.ca/fr/salle-de-presse/presse/tas-juste-a-porter-plainte-lea-clermont-dion-levera-le-voile-sur-le-parcours-des-victimes-dans-le-systeme-de-justice/>.

<https://www.quebec-amerique.com/collections/adulte/biographies-idees/dossiers-documents/pour-lamour-des-hommes-10399>.

<https://www.editions-rm.ca/livres/filles-corsaires/>.

<https://www.gallimardmontreal.com/catalogue/livre/fontaines-histoire-de-l-ejaculation-feminine-de-la-chine-haerdle-stephanie-9782895963684>.

LA PAROLE EST À VOUS !

La justice

Par **Stéphanie Lamonde**, militante au Centre des femmes de la Basse-Ville.

La justice,
C'est la droiture, l'entourage et la vérité sans mensonge. Être active/actif, autonome et responsable.
Faisons de notre société une grosse et belle fierté !

Collectivité

Par **Frédérique Vigneault**, travailleuse au Centre des femmes de la Basse-Ville.

Cette conscience de soi expose sa place dans le monde.
Sa définition avec l'environnement extérieur qui inflige des conditions.
Vivre sous conditions.
Ce nouveau sens de soi s'approprie ; ce sens collectif se déploie.
Une renaissance. Une reconnaissance.

Deux consciences mutuelles qui se rencontrent.
Se tourner vers l'intérieur afin de mieux s'orienter dans l'extérieur.
Et là, se trouve cette force sensible qui rallie les femmes.

Cette conscience collective de sa place dans le monde.

Son existence de femme.

Ardeur solidaire qui pulse un pouvoir émancipateur.
S'élançait un engagement.

Feu au creux de notre ventre. Qui brûle et qui détruit.
Qui fait briller nos imperfections. Contradictions cohérentes.
Qui enlumine nos singularités radicales.

La juste colère des déesses offensées

Par *Johanne Jutras*, militante au comité.

Ô toi, Némésis, punis âprement ces hommes qui harcèlent et agressent sexuellement les femmes et les enfant.e.s ainsi que ceuses qui les laissent faire.

Quelle justice

Par *Cassia Narbone*, militante au comité.

Quelle justice

Tu regardes la page défiler vers le bas comme l'existence humaine qui chute
Un énième féminicide cette année au Québec
Tu ne peux même plus les compter sur tes dix doigts
Ce sont des assassinats de femmes par leurs proches
Ces meurtres souvent extrêmement violents ne sont pas commis par une femme sur un homme, mais bien par un homme sur une femme
On voit qu'il y a un problème récurrent
Alors on ne peut s'empêcher de remarquer le préfixe féminin
On tue les femmes
Voici un symptôme d'une société extrêmement malade
Cela continue
Des agresseurs notoires couronnés de lauriers sur nos écrans
Des violences à caractère sexuel
On bat, on violente, on insulte
Pendant ce temps on nous dit presque qu'il faut tourner la tête? Ne pas voir? Bânaliser
Il y a la violence systémique envers les femmes
Ici et dans d'autres pays
Pas des cas isolés
On serre les dents une fois de plus
Sans trop y croire on publie un statut Facebook, répand le mot, sensibilise autour de soi, rédige une autre pétition, part une mobilisation ou un nouveau hashtag
On se dit "Ça va s'améliorer, ça a pas le choix.", tout en pensant très fort :
"Rien ne change"

J'avance

Par *Ariane Gauthier-Tremblay*, militante féministe.

Qu'on se le dise : j'avance !
Comme le lichen sur la branche
Comme graminées sur le champ en friche
Comme la glace dans le roc
Comme le désert sur la ville

J'avance !
Comme le silence dans la mêlée
Suspendue dans ma stupéfaction
Je suis fille, je suis sœur, je suis mère

Qu'on se le dise : j'avance !
Comme le sang du cœur au poing
Comme le cri de la gorge aux dents
Comme la larme de l'œil aux lèvres

Je suis fille, je suis sœur, je suis mère
Je suis guerrière aux bras de fiords qui
embrassent un bouclier

Je suis parturiente aux cuisses Appalaches
entre lesquelles coule un fleuve
Je suis souveraine aux dents d'or, de cuivre et
de nickel
Je suis lavandière aux pluies colériques,
érosives, impitoyables
Je suis sanctuaire aux icônes chlorophylles et
calcairiques

Je suis frissons et sueurs
Des saisons pour humeurs

Qu'on se le dise :
J'avance tectoniquement
Vers de nouvelles longitudes
Élargissant mes latitudes.

Je prends place
Parmi le mouvement elliptique des astres
Parmi les années-lumière d'une piste
Parmi les big-bangs vibrant à l'unisson



Collages féministes Québec

CITATION SECRÈTE

Par *Johanne Jutras*, militante au comité.

Quelle est la citation féministe secrète?					Thème : Nicole-Claude Mathieu
C	N	P	E	R	Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.
E	E	O	N	S	
T	C	D	I	S	
	N	T	E	S	
			A	R	
					Solution de la dernière citation de Susan Brownmiller : La pornographie est l'essence même de la propagande contre les femmes.

La solution sera dans notre prochaine édition.

SERVICES OFFERTS

N'hésitez pas à avoir recours à ces services !

CAVAC
(418) 648-2190



IVAC
1-800-561-4822



**SOS Violence
Conjugale**

1-800-363-9010

La mission de SOS violence conjugale est de contribuer à la sécurité des victimes de violence conjugale et à la réduction de la violence conjugale et de ses conséquences en offrant des services aux victimes, à la population et à toutes les

personnes touchées par la violence conjugale. L'organisme fait de l'écoute ainsi que de la référence, ce service est offert 24/7.



Violence Info
(418) 667-8770

L'organisme effectue de l'écoute téléphonique ainsi que de la référence. Il effectue également des suivis individuels, des activités de sensibilisation ainsi que des démarches de groupe.



Viol-Secours
(418) 522-2120

Viol-Secours est un Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS). La mission de l'organisme est de venir en aide aux femmes victimes d'agression sexuelle et de lutter quotidiennement afin de contrer cette problématique sociale.



Rebâtir
1-833-732-2847

L'organisme offre 4 heures de consultation juridique sans frais dans tous les domaines du droit pour les personnes victimes de violences sexuelle et conjugale. Services offerts à distance.

 **#Rebatirenmeux**

ACTIONS COLLECTIVES

Alors que la pandémie a exacerbé et mis en lumière les violences subies par les femmes (féminicides, sexuelles, conjugales, racistes...), c'est sous le thème *Déconfinons la conversation autour des violences genrées !* que se déroulera la campagne 2021.



Le jeudi 25 novembre à 8 h :

Action tintamarre au Palais de justice de Québec (rv près de la rue Prince-Édouard).

Joignez-vous à nous pour réveiller le gouvernement qui dort face aux féminicides et aux violences faites aux femmes. Exigeons des actions urgentes tel un véritable tribunal de justice spécialisé pour les victimes de violences conjugales et sexuelles ainsi que la mise en œuvre des 190 recommandations du rapport *Rebâtir la confiance*. Activité non-mixte inclusive.

Le lundi 6 décembre à 17 h :

Marche et commémoration de la tuerie de Polytechnique et de toutes les victimes de féminicide. « Pas une de plus ! »

Rassemblement au Parc de L'Amérique française et marche silencieuse jusqu'au Parlement.

Prises de paroles.

Activité non-mixte inclusive.

Rendez-vous sur le site web 12joursdaction.com pour plus d'événements.



**UN JOURNAL DU COMITÉ VIGILANCE-MÉDIAS
COMITEVIGILEANCEMEDIAS@GMAIL.COM**

**CENTRE DES FEMMES DE LA BASSE-VILLE
(418) 648-9092**

INFO@CENTREFEMMESBASSEVILLE.ORG